

Atelier #25

19 avril 2023

Numérique Responsable

Cet atelier est une édition spéciale en partenariat avec Entrepreneurs pour la planète.

Il s'agit d'une association d'intérêt général des entrepreneurs qui œuvrent pour la transition écologique des entreprises.

Sa communauté rassemble des entrepreneurs qui s'engagent pour influencer la mutation environnementale du monde économique.

Leur fonctionnement est simple : des hommes et des femmes dirigeants expérimentés accompagnent des porteurs de projet à impact dans une logique de mentorat pour maximiser leurs chances de succès.

Enfin, leur ambition est de bâtir à l'échelle nationale et européenne une communauté de plus en plus large d'entrepreneurs engagés pour le climat, la biodiversité et les générations futures.



Ensemble, nous avons consacré un atelier au numérique responsable. Le numérique responsable fait référence à l'utilisation responsable et éthique des technologies numériques, en prenant en compte leur impact sur l'environnement, la société et l'économie. Cela implique notamment la réduction de l'empreinte carbone des technologies numériques, la protection des données personnelles, la promotion de l'inclusion numérique et l'utilisation éthique des technologies pour résoudre des problèmes sociaux et environnementaux.

Pour échanger sur cette thématique et tenter de comprendre "**Quels outils pour emprunter la voie de la sobriété numérique dans mon entreprise ?**", RB & Associés et Entrepreneurs pour la planète ont réuni cinq professionnels pour intervenir lors de l'Atelier RB #25 :

- **Jonas Haddad**, avocat et fondateur du Cabinet JH14 Avocats
- **Yann Kandelman**, co-fondateur de Karma
- **Benjamin Lang**, consultant pour le Label NR
- **Eva Morel**, fondatrice et présidente de Greencookie
- **Carine Weill**, directrice marketing et activités Online du Groupe Kereis & mentore EPLP de Greencookie

Le numérique responsable est un concept en évolution qui vise à minimiser l'impact environnemental et sociétal de l'utilisation des technologies numériques. En 2025, il est prévu que toutes les collectivités soient tenues de respecter des règles sur le numérique responsable pour participer à des marchés publics. Les lois sur le numérique responsable sont en constante évolution et peuvent inclure des mesures telles que l'indice de formation à la sobriété numérique, la lutte contre l'obsolescence programmée et l'indice de réparabilité des équipements électroniques.

Pour introduire le numérique responsable dans leur entreprise, les dirigeants doivent former leurs collaborateurs aux ordres de grandeur du numérique et identifier les domaines d'impact les plus importants, tels que les utilisateurs, le réseau ou les data centers. De nombreuses pistes de réflexion existent pour minimiser l'impact environnemental, telles que l'achat de matériel, l'allongement de la durée d'usage, le recyclage, l'utilisation d'applications métiers, le cloud, l'écoconception et le stockage des données. Les labels, tels que le Label Numérique Responsable, permettent d'engager et de cadrer les entreprises.

Nos intervenants rappellent qu'il est crucial de sensibiliser les collaborateurs à la question du numérique responsable, car les transformations ne se font pas immédiatement. Les questions et enjeux liés au numérique responsable sont encore considérés comme un effort militant. Les lois vont évoluer pour contraindre les entreprises à adopter des pratiques plus responsables, mais il est important de faire attention au greenwashing et au marketing. En somme, il faut trouver un équilibre pour minimiser l'impact environnemental et sociétal tout en maintenant le potentiel positif des technologies numériques.

Ainsi, cet atelier met en lumière l'importance de trouver un point de bascule pour que les transformations nécessaires se fassent, sans pour autant freiner l'évolution numérique. Le numérique responsable doit être considéré comme un effort militant qui s'inscrit dans une démarche globale de développement durable et de préservation de notre planète.

Contacts Presse :

Clémence Darmet
c.darmet@rb-associes.fr
07 85 95 28 92

Stéphanie Wanmi
s.wanmi@rb-associes.fr
06 32 98 38 56